



Ecole Maternelle  
161 rue de la Rivoirette  
38 510 Morestel

04 74 96 79 40  
[maternelle.morestel@free.fr](mailto:maternelle.morestel@free.fr)

**PROCES VERBAL du CONSEIL d'ECOLE**  
séance du lundi 13 mars 2017  
2<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole  
année scolaire 2016/2017

**Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 17 mars 2015 à 18h00, à l'école maternelle Saint-Exupéry.**

**Etaient présents :**

- M Rival, Maire de Morestel
- Mme Perrin, adjointe au maire ; M Vial, adjoint en charge des travaux
- Mmes Bonvini, Bouillon, Grivolat, Laurent, Godet, parents délégués
- Mmes Charbonnier, Fernandez, Hervier, Valla, Sanchez-Lambert, enseignantes
- Mme Chapeau, ATSEM

**Absents excusés :**

- M Caroff, Inspecteur de l'Education Nationale
- Mme Guienne, psychologue scolaire
- M Calichon, maître E
- M Feuillet, DDEN

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

**1. Vie de l'école**

**1.1 Projet « naissance des poussins »**

Ce projet a débuté début janvier par une animation sur les poules faite par M Serge Vovk, fermier. Cette animation permettait de découvrir la vie des poules et d'expliquer comment avoir des poussins. M Vovk a laissé deux couveuses à l'école avec 20 œufs dans chaque et les enfants ont pu assister à la naissance des poussins et s'occuper d'eux pendant une dizaine de jours.

Au mois de mai, les lundis 22 et 29, toutes les classes se rendront chez M Vovk dans sa ferme à Charavines pour une découverte de la ferme.

**1.2 Bibliothèque**

Tous les élèves de Grande Section se rendent à la bibliothèque municipale cette année et participent à un projet autour de l'auteur : Anthony Browne. C'est Mme Biziou qui s'occupe de ce projet. Les élèves de Grande Section de Mme Charbonnier sont partagés en deux groupes : l'un part avec Mme Fernandez et l'autre avec Mme Valla pour ces sorties.

**1.3 Intervention musique, par les intervenantes en musique de la Communauté de Communes**

Les intervenantes de musique sont venues faire une intervention auprès des élèves. Cette année, le thème était les percussions avec la présentation des boomwhackers qui sont des instruments. L'objectif était de faire découvrir ces percussions aux enfants et les différentes utilisations qui peuvent être faites en classe de ces instruments.

L'école a acheté un lot de boomwhackers pour prolonger cette intervention.

Ces interventions sont toujours de grande qualité et nous remercions les intervenantes pour ce moment musical.

**1.4 Budget scolaire**

La mairie a fait passer aux directeurs les budgets alloués à chaque école. Ces budgets sont pour l'année civile 2017. En ce qui concerne l'école maternelle, le budget est revalorisé de 1 %. Il est de 48,04 €/élève pour l'achat de fournitures scolaires avec un budget d'achat de petit matériel de 750 €. Un budget de direction de 324 €. D'autre part, la mairie a équipé l'école d'une imprimante laser couleur demandée par l'équipe enseignante.

**2. Sécurité**

Un exercice PPMS (plan particulier de mise en sûreté) a été réalisé le 7 mars 2017. Cet exercice a remplacé l'exercice incendie prévu car le temps était trop mauvais pour le réaliser. L'exercice réalisé était un exercice intrusion sous la forme d'un « jeu du loup ». Il faut que cet exercice soit renouvelé afin de bien intégrer le protocole d'alerte qui n'est pas encore vraiment acquis.

L'exercice incendie aura lieu d'ici 15 jours quand le temps sera clément car il est prévu une évacuation d'une classe par une fenêtre.

**3. Préparation rentrée 2017**

Actuellement, les inscriptions des nouveaux élèves susceptibles de fréquenter l'école maternelle à la rentrée 2017 ont débuté.

Les effectifs de l'année prochaine devraient être sensiblement les mêmes que cette année. Les parents ayant des enfants nés en 2014, peuvent les inscrire dès maintenant pour la rentrée 2017.

Il est rappelé que les parents doivent d'abord se rendre en mairie afin d'inscrire leur enfant. Ils doivent apporter un justificatif de domicile et le livret de famille. Les parents doivent ensuite prendre contact avec l'école par mail ou téléphone (le mardi de préférence) pour prendre rendez-vous avec la directrice. Une réunion générale d'information pour les parents des nouveaux élèves est fixée le **jeudi 6 juillet à 18h** avec la présence de représentants de la mairie, de la responsable du restaurant scolaire, et une représentante du Centre Social.

Un moment d'intégration pour les nouveaux élèves entrant en Petite Section sera proposé au mois de juin. Les enfants de la crèche viendront une demi-journée à l'école comme chaque année.

Il est aussi prévu que les élèves de grande section aillent visiter l'école élémentaire et passent un moment dans une classe de CP. Les élèves de Grande Section de l'école maternelle seront inscrits automatiquement en CP.

Suite à la demande des parents, une réunion d'information pour l'entrée au CP a été organisée l'an passé avec les enseignants du CP et le directeur. Cette réunion a réuni 6 ou 7 familles et les enseignants de CP se posent la question de son utilité. Ils réfléchissent à ce qu'ils vont proposer pour cette année. L'information sera mise dans le cahier de liaison. A ce jour, 34 élèves de Grande Section passeront au CP à la rentrée.

D'autre part, une enquête est menée via le cahier de liaison pour connaître les élèves qui ne continueraient pas leur scolarité dans notre école l'an prochain.

## QUESTIONS DES PARENTS

### - Pourquoi les parents ne sont pas conviés à la visite médicale avec leur(s) enfant(s)?

Cette visite médicale est un bilan de dépistage souvent réalisé par l'infirmière sans horaires précis. Le médecin scolaire n'a pas le temps de voir tous les élèves.

Elle revoit certains élèves seuls et d'autres en présence des parents, et souvent les parents ne viennent pas au RDV.

Les parents peuvent appeler le CMS pour avoir des compléments d'information sur le bilan réalisé.

Le bilan médical fait parti des bilans obligatoires de 6 ans.

Les parents peuvent refuser que le bilan soit fait par le service de santé scolaire, mais dans ce cas leurs enfants doivent être vus par leur médecin.

### - Pourquoi la police municipale ne verbalise pas les voitures mal stationnées?

La police municipale passe déjà régulièrement mais elle ne peut pas être devant l'école en permanence. Jusqu'à présent, les policiers municipaux sensibilisaient les personnes en infraction sans verbaliser. La mairie va donner les consignes pour qu'il y ait maintenant verbalisation, notamment pour le stationnement sur l'emplacement réservé aux bus et les places réservées aux personnes handicapées.

Le dernier conseil d'école est fixé au **mardi 20 juin à 18 heures**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 40.

À Morestel, le 13 mars 2017

La Secrétaire de séance, Mme Hervier

La Directrice, Mme Sanchez-Lambert



*École Maternelle Saint-Exupéry*  
161, rue de la Rivoirette  
38510 MORESTEL  
Mail : 0383427u@ac-grenoble.fr  
Tél. 04 74 96 79 40

#### Copie transmise à :

- Monsieur l'inspecteur de l'Éducation Nationale  
- Monsieur le Maire de Morestel  
- Monsieur le DDEN

- Mesdames et Monsieur les représentants élus des parents d'élèves  
- Mmes les enseignantes, Mme la psychologue, M le maître E